

- L'accompagnement du CNIDEP pour l'action Ecotechnologies
- Journées Techniques
- Caractérisation des substances dangereuses dans l'artisanat
- Mon coiffeur s'engage
- Artisanat et Ressourceries
- Etude sur la production de déchets chez les artisans
- Opération « groupements d'entreprises »
- Agenda



le bulletin d'information CNIDEP

n°
15

Juillet 2015

information

zoom sur...

... l'accompagnement du CNIDEP pour l'action Ecotechnologies de la CRMA PACA

Les ecotechnologies sont un moyen efficace de réduire les impacts professionnels sur l'environnement. Il est donc désormais incontournable d'introduire des ecotechnologies au sein des entreprises artisanales, qu'il s'agisse d'équipements pour traiter des pollutions, de procédés à moindre impact environnemental ou d'utilisation rationnelle des ressources. Mais pour passer de la théorie à la mise en œuvre sur le terrain, il fallait une forte volonté politique et un travail important. C'est l'orientation prise par la **Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte-d'Azur**.

La feuille de route comportait une première étape importante : le recensement d'ecotechnologies applicables dans l'artisanat, leur permettant d'augmenter leurs performances. Pour cette étape, la **CRMA PACA** s'est tournée vers des partenaires potentiels. Etant relais du CNIDEP de longue date, la CRMA connaissait les **EVEMAT** du CNIDEP, qui sont des tests d'ecotechnologies réalisés dans des vraies entreprises. Ces tests ont pour objectif de déterminer le degré d'applicabilité d'une technologie dans l'artisanat (voir sur www.cnidep.com). Plusieurs EVEMAT ont donc servi de base à la rédaction d'un guide sur les ecotechnologies, actuellement en cours de finalisation.

Et pour favoriser le passage de la théorie à la pratique, il était important de diffuser toutes les connaissances sur ces technologies auprès des conseillers de proximité des artisans. Après consultation, la CRMA a retenu le CNIDEP pour former des agents sur les ecotechnologies

dans l'artisanat.

Le CNIDEP a honoré cette commande particulière, en concevant **une formation « sur-mesure »**, tant sur le contenu que sur les modalités pratiques et pédagogiques.

Il a ensuite animé une journée de formation à Marseille le 12 juin dernier, durant laquelle 9 conseillers de CMA de la région ont pu acquérir des connaissances pour devenir opérationnels sur le sujet. Au programme : définitions, réglementation spécifique, applicabilité dans l'artisanat, présentation d'ecotechnologies applicables en entreprise. Et pour finir, une mise en situation dynamique sous forme de jeu de rôles pour mettre en évidence les facteurs de réussite, les contraintes et freins à lever dans la mise en œuvre d'une telle action auprès des artisans.

Cette formation était la 1^{ère} pierre de la construction d'un **réseau régional de référents « ecotechnologies »**. Gageons que cette action va prendre de l'ampleur, et permettra aux artisans de la région PACA de bénéficier de l'accompagnement d'un réseau compétent et mobilisé.



Nadine BERTRAND
nadine-bertrand@cnidep.com

Les journées techniques du CNIDEP	Formations	Date	Lieu
	Gestion des eaux et ecotechnologies dans les petites entreprises	18 & 19 nov. 2015 + SD	PARIS
	Amélioration des pratiques environnementales dans les pressings	SD	SD
	Intégrer la protection de l'environnement dans l'apprentissage des métiers	SD	SD
	Formation au pré diagnostic environnement en entreprise artisanale	SD	CMA 54 - CNIDEP
	La prévention des déchets dans les petites entreprises	15 oct. 2015 + SD	PARIS
D'autres thématiques peuvent être abordées et ainsi des journées techniques <i>sur mesure</i> (durée, lieu, date) peuvent être proposées (mention SD dans le tableau). Pour toute demande, contactez : manon-santeramo@cnidep.com			

10 rapports métiers & une synthèse globale

Cette étude a porté sur la recherche de **substances dangereuses** au sein des rejets de 10 métiers artisanaux :

- Peinture en bâtiment
- Menuiserie
- Imprimerie OFFSET
- Coiffure
- Carénage à sec
- Nettoyage de locaux
- Mécanique & carrosserie automobile
- Pressing et aqua nettoyage
- Prothésistes dentaire
- Nettoyage de toitures et de façades.

La campagne de mesures a duré 2 ans et demi- et elle a porté sur 54 entreprises artisanales dans lesquelles 114 échantillons ont été prélevés. L'ensemble de la campagne de prélèvements a été réalisée de manière ponctuelle, à la source et en amont de tout prétraitement. Les résultats de cette étude ont une portée essentiellement **QUALITATIVE**, ils sont par conséquent à exploiter avec un certain nombre de précautions en matière de concentrations et de volumes.

→ **Une première analyse des résultats montre que les métiers choisis pour mener cette étude sont bien émetteurs de substances dangereuses : entre 35 et 55 substances dangereuses ont été quantifiées.**

Toutes les informations collectées au travers de cette étude permettent d'identifier l'absence ou

Les rapports seront communiqués sur simple demande, la synthèse sera mise en ligne ultérieurement
→ http://www.cnidep.com/DCE_Artisanat2.html

Les résultats de l'étude de caractérisation des rejets de l'artisanat sont disponibles !

la présence de certaines substances au sein des rejets de 10 métiers. En revanche, cette étude ne permettra pas de faire un lien direct entre les substances identifiées et leurs sources d'émissions.

→ **Un second volet sera nécessaire pour connaître avec précision l'origine des substances détectées par cette étude.** Ce second volet pourrait porter sur les 10 métiers ou sur une partie de ces derniers pour lesquels des listes plus courtes de substances à rechercher pourront être établies par activité.

En parallèle et dès à présent, le **CNIDEP continue**, notamment au travers de ses actions et de sa contribution au sein du **projet LUMIEAU, de mener une réflexion** sur :

- la recherche de prétraitements capables de traiter ces substances et d'évaluer leurs performances en la matière,
- la recherche de produits de substitution ne contenant pas les substances identifiées au cours de notre étude, tout en vérifiant que ces nouveaux produits n'amènent pas de nouvelles problématiques (environnementales ou de santé) à leurs futurs utilisateurs.



CNIDEP

Le projet LUMIEAU-Stra, FOCUS

porté par l'**EUROMETRO-POLE** de Strasbourg, vise à mieux identifier et à prioriser les micropolluants présents au sein des réseaux (eaux usées et pluviales) mais aussi à proposer des solutions et des changements de pratiques pour réduire ou éviter le déversement de ces micropolluants. L'objectif final sera la construction d'une palette d'outils innovants d'aide à la décision permettant de prioriser les actions à mener et les solutions pour répondre aux différentes situations.

La contribution du CNIDEP portera sur le test de technologies propres et la recherche de produits de substitution au sein de 4 à 5 métiers artisanaux.

Ce projet qui a débuté au premier trimestre 2015 pour une durée de 4 ans est piloté par la ville de Strasbourg en partenariat avec :

- les entreprises IRES (Institut de Recherche et d'Expertise Scientifique), IRH Ingénieur Conseil, OREAU Ingénieur Conseil et VigiCell
- Les laboratoires de recherche publics ICube (Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie) et GESTE (GESTion Territoriale de l'Eau et de l'environnement - UMR ENGEES et IRS-TEA)
- INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des RISques)
- Le CNIDEP.

Mon coiffeur s'engage

Lancement d'une opération de labellisation en Lorraine

cnams LORRAINE
FABRICATION & SERVICES

OPÉRATION DE LABELLISATION



Fin janvier 2015, **Jacques Minjollet**, Directeur des Institutions de la Coiffure et **Rosa Saraiva**, Présidente de la Confédération Nationale de l'Artisanat et des Métiers de Service de Lorraine (**CNAMS**) ont présenté aux élus de la région Lorraine l'opération de labellisation « Développement Durable, mon coiffeur s'engage ». L'opération soutient notamment les **diagnostics environnementaux des salons lorrains** souhaitant entrer dans la démarche de labellisation et être reconnu salon développement durable.

La démarche a obtenu le **soutien financier du Conseil Régional de Lorraine** qui souhaite encourager les salons de la coiffure à intégrer les **problématiques environnementales et sociétales du développement durable** dans le fonctionnement et la gestion de leurs entreprises. Le CNIDEP intervient en **soutien technique** à cette opération en formant la chargée de mission de la CNAMS qui sera en contact direct avec les salons de coiffure.

La formation proposée **Le Développement Durable dans la coiffure** sera la 1^{ère} étape de l'accompagnement technique du CNIDEP sur cette opération.

Artisanat et Ressourceries



Au cours des 20 dernières années, de plus en plus d'initiatives de Ressourceries ont été développées sur le territoire national. Ces structures ont pour but de donner une deuxième vie aux objets considérés en fin de vie par leurs détenteurs qui les y déposent.

En procédant à quelques actions de réparation ou de customisation pour pouvoir revendre ces objets par la suite. Les ressourceries sont **des structures de l'économie sociale et solidaire** et ont, en plus de leur place d'acteur direct face à la réduction des quantités de déchets produits, un rôle de sensibilisation sur la réduction et la prévention des déchets envers tous les publics.

On note qu'actuellement les ressourceries sont des structures plus particulièrement tournées vers les particuliers.

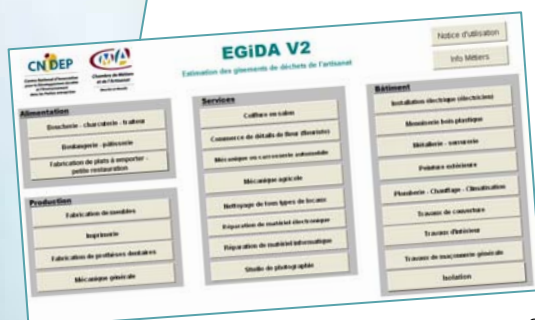
Cependant, ces initiatives pourraient tout à fait **être adaptées aux artisans**. Pour se faire, il serait nécessaire d'arranger quelques critères pratiques (horaires d'ouverture, organisation de la surface de stockage, et...) pour donner la possibilité aux artisans de participer activement à ces initiatives. C'est dans cette optique que le CNIDEP a travaillé sur cette thématique via une étude préalable et via le développement d'outils pour assurer la prise en compte des spécificités de l'artisanat.

→ www.ressourcerie.fr

Récupérer l'étude auprès de
Laura GAILLARD
laura-gaillard@cnidep.com



Evolution des pratiques chez les artisans : étude sur la production de déchets



En 2007, le CNIDEP diffusait un outil d'Estimation des Gisements des Déchets des Artisans : EGIDA... qui avait permis de faire un état des lieux des pratiques et des productions de déchets à cette période. Qu'en est-il aujourd'hui ?

7 ans plus tard, une nouvelle campagne d'environ 1 000 enquêtes a été réalisée, afin de remettre à jour les ratios de production, mais aussi nos connaissances sur les déchets dans l'artisanat. Cela nous a permis de mettre en évidence des changements de pratiques et donc des changements importants dans la production de déchets des artisans. Nous avons observé plusieurs types d'évolutions : en particulier, les évolutions liées aux changements de pratiques des artisans et celles liées au changement de modes de consommation des clients.

Dans certains cas, on observe **une réduction très importante d'un flux de déchets** qui peut être due au changement des pratiques. Par exemple, chez les fleuristes, on note que la quantité de production de cagettes en bois est beaucoup plus faible que celle calculée en 2007. De nombreux fleuristes nous ont en effet fait part de leur changement d'habitude : ils se tournent désormais vers des barquettes et des cagettes en plastiques, réutilisables et plus pratiques de leur point de vue. On peut aussi citer l'exemple des bouchers/charcutier qui produisent moins d'os et suif. Cette réduction s'explique par un change-

ment de pratique d'achat à leurs fournisseurs : ils demandent désormais à se faire livrer les pièces de viande déjà désossées. On note aussi que certains métiers sont caractérisés par **une baisse du tonnage de leur production de déchets** de manière globale alors que la répartition des déchets reste à peu près la même. Cela peut s'expliquer par une réduction de l'activité sur les dernières années, qui entraîne forcément une baisse des quantités commandées et par liaison, une baisse de la production de déchets. On peut citer l'exemple des déchets verts chez les fleuristes.

De la même manière, certaines activités sont dépendantes des **habitudes de consommation et goûts de leur clients**. Par exemple les plombiers/chauffagistes en 2007 récupéraient plus d'encombrants en faïence qu'actuellement. Il y a une plus faible présence de ce type d'objets chez leur client, ce qui implique qu'ils jettent moins ces éléments lors de rénovations.

Un changement des mentalités est aussi observé pour les flux les plus « fréquents ». Par

exemple, plusieurs artisans ont indiqué réutiliser en interne les cartons (pour stocker des pièces par exemple) ou les palettes. Cela se traduit donc par une baisse de ces flux de déchets.

À l'inverse, **le tonnage de déchets de certains métiers a augmenté**. D'une part parce que les artisans ont une meilleure connaissance des déchets et de leur gestion et qu'ils essayent donc de plus en plus de les séparer et sont ainsi plus à même de les quantifier. Cette observation peut aussi s'expliquer par **une augmentation de l'activité globale de l'entreprise**.

On peut donc voir que la mise à jour des données sur la production des déchets des artisans met en avant les évolutions qui se sont faites à la fois dans les pratiques et les mentalités des artisans, mais aussi dans les habitudes de consommation des clients.

Vous voulez obtenir une étude réalisée à partir des ratios mis à jour d'EGIDA2, n'hésitez pas à contacter le CNIDEP pour présenter votre projet et définir les métiers, déchets et territoire concernés pour l'étude dont vous avez besoin.

→ laura-gaillard@cnidep.com

Lancement d'une opération « Groupements d'entreprises »

RT2012¹, étanchéité à l'air, CITE², BBC³, performance énergétique...

Derrière tous ces termes se cache un besoin commun : la nécessité pour les entreprises du bâtiment de travailler de concert et de dialoguer avec les autres corps d'état présents sur les chantiers communs. Une véritable révolution pour certains ! Mais un impératif pour atteindre des niveaux d'économies d'énergie conséquents dans le secteur du bâtiment...

Une solution pour aider les artisans à augmenter l'efficacité de leurs travaux est de leur proposer de travailler en groupements. Informels ou avec une organisation et un statut précis, les groupements d'entreprises permettent de réaliser des travaux efficaces tout en donnant de nouvelles opportunités de marché. Les appels d'offre deviennent ainsi plus facilement accessibles aux entreprises, ainsi que des travaux faisant l'objet d'exigences particulières de la part de financeurs publics.

Dans le cadre de son système d'aides financières aux particuliers (Contrat Climat Energie), le Conseil Régional de Lorraine a sollicité les réseaux des Chambres de Métiers pour mener des actions d'information et d'accompagnement des artisans sur la création de groupements.

En Meurthe-et-Moselle, une expérimentation concernant la création d'un groupement pérenne est lancée. Ce groupement devra avoir un statut formalisé, et sera composé de plusieurs corps d'état aux activités complémentaires.

L'objectif est clair : permettre aux clients des entreprises de bénéficier de travaux avec une réelle plus-value énergétique de leur bâtiment !



Nadine BERTRAND
nadine-bertrand@cnidep.com

¹ RT2012 : réglementation thermique 2012 // ² CITE : crédit d'impôt transition énergétique // ³ BBC : bâtiment basse consommation

Événements passés

● 23 janvier : « RGE : accompagnement au montage du dossier »

Cette rencontre, qui s'est déroulée à Longwy, a été coorganisée par le Conseil Départemental 54 et le CNIDEP. Ses multiples intervenants étaient là pour aider les entreprises à bien remplir leur dossier de qualification RGE.

● 28 mai : « Etiquettes des produits chimiques : attention, changement au 1er juin 2015 ! »

Cette présentation organisée pour les artisans par le CNIDEP à Laxou, avait pour thème le changement, au 1^{er} juin, de l'étiquetage des produits chimiques.

● 1^{er} juin : « Rencontre nationale de l'Innovation et du commerce de proximité »

Organisée par l'ISM* à Paris, cette rencontre était dédiée au thème « Innover pour renforcer sa compétitivité ». Le CNIDEP est intervenu sur le sujet « Intégrer l'éco-responsabilité dans son offre de produits et de services ».

● 9 juin : « Bien vieillir à domicile »

Manifestation organisée à Briey (54) dans le cadre de la signature d'une charte engageant les professionnels à apporter un conseil optimal aux personnes âgées. Le CNIDEP est intervenu sur le volet rénovation énergétique et RGE.

● 18 et 24 juin : « Rencontres de la CMA 54 » dédiées aux groupements d'entreprises.

Réunions d'informations organisées par la CMA 54 pour présenter l'intérêt des groupements et les actions d'accompagnement des artisans proposées en Meurthe et Moselle.

*ISM : Institut Supérieur des Métiers

Événements à venir

● 8 juillet : participation aux journées interrégionales du réseau des animateurs prévention dans les collectivités d'Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne

au Domafutura à Morhange. Cette journée sera l'occasion de faire un retour d'expérience sur les outils créés pour l'accompagnement des collectivités par rapport aux déchets de l'artisanat et le travail fait sur l'intégration des artisans au concept des ressourceries.

● 24 septembre : « Rencontres de la CMA 54 » dédiées à la disparition des tarifs réglementés pour les grands consommateurs d'énergie.

Cette réunion pour les artisans est coorganisée avec EDF.

● 20-21 septembre : présence du CNIDEP au Mondial de la coiffure

pour présenter ses actions partenariales sur le développement durable dans la coiffure. Intervention prévue sur les résultats de l'étude DCE et Artisanat dans ce métier.



Participation du CNIDEP à la Rencontre nationale de l'Innovation et du commerce de proximité

© Le bulletin d'information du CNIDEP
Centre National d'Innovation
pour le Développement Durable
et l'Environnement dans les Petites entreprises

Directeur de publication : Jean-Marie BENOIT
Rédaction : CNIDEP
Conception/réalisation/édition : C. ZIMMERMANN
Impression : CNIDEP
Crédit photos : CNIDEP - CMA54
Imprimé sur du papier recyclé
Dépôt légal : Juillet 2015 - ISSN n° 1771-8473



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30
Courriel : cnidep@cnidep.com
Site Internet : www.cnidep.com